

**M. Fair:** En ce cas, je n'ai pas besoin de lire l'article, mais le ministre a déclaré que, dans leur for intérieur, les trois quarts des Canadiens étaient des libéraux.

**Des voix:** Bravo!

**M. Fair:** Et il ajoutait: "Leur appui est tout trouvé; nous n'avons qu'à le leur demander." A la lumière de cette opinion, je me demande si le ministre aimerait tâcher de deviner quel succès son parti remportera en Alberta aux prochaines élections?

**L'hon. Robert H. Winters (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements):** M. l'Orateur, après avoir assisté à ce congrès, j'ai l'impression d'avoir un peu sous-estimé nos chances.

### LE LOGEMENT

#### DÉCLARATION AU SUJET DU PARACHÈVEMENT DU PROGRAMME EN ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Robert H. Winters (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements):** Je désire répondre à une question que le député de Bow-River (M. Johnston) a posée lundi dernier au sujet des mesures qu'on prend en vue d'assurer le parachèvement des maisons construites à Calgary par la *Bow River Construction Company*.

Bien que l'institution de prêt et la Société centrale d'hypothèques et de logement ne soient que des hypothécaires et ne participent pas aux rapports contractuels entre le constructeur et les ex-combattants, on s'est appliqué à trouver une solution permettant la continuation de cette entreprise, qui ne marche pas selon les engagements prévus. Aux propriétaires déjà en possession des habitations, on a offert d'augmenter leurs hypothèques afin qu'ils puissent payer les droits de nantissement et terminer la construction des maisons. Si les intéressés acceptent l'offre, on pourra effectuer une solution satisfaisante. A ceux qui n'ont pas encore pris possession des habitations parce qu'elles ne sont pas achevées, l'institution de prêt a offert d'acquérir la part des acheteurs.

On ne peut terminer les maisons avant que les acheteurs aient pris les dispositions d'ordre financier nécessaires; mais on fait l'impossible pour trouver des moyens de parachever l'entreprise.

**M. A. L. Smith (Calgary-Ouest):** Pour faire suite à ma première question, le ministre peut-il nous dire qui a choisi l'entrepreneur et quels renseignements on a pris sur sa compétence et son aptitude financière à mener à bien l'entreprise?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. M. Winters:** Sauf erreur, une question analogue figure au *Feuilleton*. De toute façon j'en prends note afin d'y répondre plus tard.

**M. Smith (Calgary-Ouest):** Le ministre ne pourrait-il pas répondre immédiatement?

### PRISES DE GUERRE

#### RÉPARTITION DE L'ARGENT ENTRE LA MARINE ET L'AVIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. D. Fulton (Kamloops):** Le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous donner, maintenant ou sous peu, des précisions sur les parts de prises, au montant de 3 millions, à distribuer à l'égard de la vente des navires ennemis capturés par la marine durant la guerre? Je crois savoir qu'on a formulé certaines plaintes en ce qui a trait...

**Des voix:** A l'ordre.

**L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale):** Je signale à l'honorable député que le Gouvernement a décidé de saisir le Parlement d'une mesure concernant la distribution des parts de prises prélevées sur le fonds commun constitué à l'égard de tous les vaisseaux ennemis capturés par les pays du Commonwealth britannique. La part du fonds commun à percevoir par le Canada, et à distribuer au pays, sera divisée à raison de 68 p. 100 pour la marine et 32 p. 100 pour le corps d'aviation. Les honorables députés savent, en effet, que ce dernier a pris part à la destruction de nombreux vaisseaux ennemis. La décision venant à peine d'être prise, nous n'avons pas encore arrêté la forme que revêtira la mesure. Elle prévoiera le versement de sommes au fonds de bienfaisance de la Marine royale canadienne, pour ce qui est de la part de la marine, et au fonds de bienfaisance du Corps d'aviation royal canadien, pour ce qui est de la part de l'aviation.

**Des voix:** Que fait-on de l'armée.

**L'hon. M. Claxton:** Autant que je sache, l'armée n'a aucunement participé à la destruction de navires en mer; son travail s'est fait sur terre.

**M. G. R. Pearkes (Nanaimo):** Le ministre étudiera-t-il la possibilité de verser, à même cet argent, une contribution à la caisse de secours de l'armée, vu que l'armée a capturé plusieurs bases et aéroports qui ont servi aux opérations de l'aviation et de la marine?

**L'hon. M. Claxton:** Non, monsieur l'Orateur, je ne ferai rien de tel.